



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 06 NOVEMBRE 2014**

# Jarnac: la grogne des clients des boîtes postales

CC 6/11/2014

■ À partir de février, les clients de la poste de Jarnac et Segonzac possédant une boîte postale ne seront plus livrés au petit matin

■ Pour avoir leur courrier de bonne heure, ils devront aller à Cognac.

Stéphane URBAJTEL  
s.urbaitel@charentelibre.fr

«**C**ette décision va me faire perdre du temps et de la productivité. Ça désorganise ma journée de travail.» 8h30, hier matin, devant le bureau de poste de Jarnac. Christian Cornut est en rogne. Le patron de Jarnac Distribution Automobile vient comme d'habitude de retirer son courrier dans sa boîte postale. À partir du 17 février prochain, il a appris qu'il devra patienter jusqu'à 9 heures pour accéder aux lettres du jour. S'il veut conserver l'ancien horaire,



8h30 hier, à la poste de Jarnac. Comme tous les jours, Jean-Pierre Denieul et Christian Cornut viennent chercher leur courrier.

Photos S. U.

il devra ouvrir une boîte à Cognac. Comme lui, les 77 autres détenteurs de boîtes postales de Jarnac et les 31 usagers de Segonzac sont concernés par la mesure. Décision prise parce que les facteurs du site de Jarnac s'apprentent tous à intégrer la plate-forme de distribution du courrier de Cognac. «Pour offrir de meilleures conditions de travail aux postiers», justifie La Poste mettant en avant une base cognaçaise disposant de machines pour trier le courrier plus modernes et d'un espace plus

vaste et plus agréable que les petits bureaux de Jarnac. Au-delà, le changement de stratégie tient à la situation économique difficile.

## «Maîtrise des coûts de fonctionnement»

«La conjoncture à La Poste n'étant pas très florissante, il a fallu faire des choix», justifie Claudie Labarde, la directrice de l'établissement courrier de Cognac. Elle avance des chiffres: «28 000 lettres distribuées à Cognac en 2013 contre 26 000 pour la même période cette année; 12 000 à Jarnac l'an passé, 11 000 en 2014.» Et parle aussi de la «nécessaire maîtrise des coûts de fonctionnement pour pérenniser les emplois en CDI à temps plein». Dans sa zone, La Poste, c'est 182 personnes. «On ne remplace plus tout le monde mais on ne licencie personne.» «La Poste ainsi n'est plus un service public, c'est une entreprise rentable», résume avec amertume Jean-Pierre Denieul, le conseiller général du canton de Jarnac, lui-même détenteur d'une boîte postale dans la commune. Elle choisit sa propre rentabilité au dépend de celle des petits qui sont au bout de la chaîne.»

À ses côtés, la secrétaire d'une société de négoce est aussi embêtée en découvrant le nouveau dispositif. «Mon premier travail, le matin, avant d'embaucher, c'est de venir retirer le courrier de la société, dit-elle. Ça permet de lancer les commandes, de répondre aux demandes urgentes et de payer les factures au plus tôt.» «Ce sont des arguments que nous comprenons parfaitement», concède Claudie Labarde, accompagnée d'Hélène Desbois, la chargée de communication. Quelles solutions palliatives? Les deux dames mettent notamment en avant le service de distribution «par course spéciale» - dont le tarif est ajusté en fonction du besoin du client. Un client qui devra choisir «avant le 15 novembre» s'il abandonne sa boîte de Jarnac ou de Segonzac pour en ouvrir une à Cognac, ou s'il accepte les nouveaux horaires. «Rien ne justifie de prévenir votre clientèle aussi tardivement», s'indigne Marie-Line Reynaud. La députée de la Charente, comme Jean-Pierre Denieul, défend le service de proximité en place depuis des lustres. Elle vient d'envoyer un courrier au vitriol au P-DG du groupe La Poste, Philippe Wahl.



Selon Claudie Labarde, le matériel pour trier le courrier à Cognac permet aux employés de travailler dans de meilleures conditions.

# Lilian Jousson: «Je m'engage déterminé et parce que j'y crois»

CL 6/11/2014

Le maire de Louzac a annoncé sa candidature, hier, sur l'ex-canton nord de Cognac. Résolu à gagner malgré l'adversité dans son camp.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

Les électeurs ne vont pas manquer de choix lors des prochaines élections départementales (ex-cantonales) sur le secteur Cognac 1 (ex-canton nord). Tout au moins dans les rangs de la droite. Si le Parti socialiste n'a pas encore présenté de candidat officiel, ça se bouscule au portillon dans le camp d'en face. Après Dominique Souchaud, maire de Saint-Sulpice-de-Cognac (divers droite), et Noël Belliot, conseiller municipal d'opposition UMP de Cognac, c'est au tour de Lilian Jousson, divers droite lui aussi, de s'engager dans la course. Le maire de Louzac-Saint-André et vice-président de GrandCognac a présenté son équipe hier. Il sera accompagné comme titulaire de Christiane Perriot, 59 ans, assistante maternelle à Cognac, et d'un binome de suppléants composé de Nadia Varlez, 54 ans, maire déléguée de Richemont, et Morgan Berger, 26 ans, agent immobilier.

**Qu'est-ce qui a motivé votre décision d'être candidat aux départementales ?**

**Lilian Jousson.** À 48 ans, fort de mon expérience d'élu et de terrain, je me suis dit pourquoi pas ? C'est le moment pour moi, en phase avec le choix de vie que j'ai fait de me consacrer totalement à la vie publique. C'est dans la continuité de mon engagement au service des autres depuis vingt ans. De mon envie de remettre aussi l'humain au cœur du débat, sinon nous allons vers de sérieuses déconvenues. On l'a



Lilian Jousson mènera sa liste en binome avec la Cognaçaise Christiane Perriot.

Photo G. B.

vu lors des dernières élections avec la percée du Front national.

**Vous allez devoir batailler avec deux autres candidats de votre famille politique déjà, ça ne fait pas un peu désordre et le jeu de vos futurs opposants de gauche ou du FN d'ailleurs ?**

Chacun est libre de se présenter. Moi je travaille sur un programme, j'ai envie, je veux accomplir, ce sera aux électeurs de se positionner. Je m'engage déterminé et parce que j'y crois surtout. Je ne m'étais pas présenté auparavant à ce scrutin parce qu'il y avait des hommes derrière lesquels j'avais envie de m'engager. Cette fois ce n'est pas le cas alors pourquoi ne pas jouer ma carte ? On met à mal le territoire et la proximité, il faut réagir et les défendre, j'ai la volonté de le faire et une expérience à apporter.

**Maire, vice-président de l'intercommunalité, administrateur de divers organismes [Logélia, Établissement public foncier, NDLR], cumuler une fonction de plus si vous êtes élu n'est-ce pas de trop pour un seul homme ?**

Si je cumule les fonctions comme vous dites, ce ne sont pas les indemnités en tout cas. Je ne perçois que celles de maire et de vice-président de GrandCognac. Certes, si je suis élu, cela m'amènera à faire des choix peut-être, mais au regard de ceux que j'ai faits dans ma vie personnelle, j'ai du temps pour mener à bien toutes ces missions complémentaires qui peuvent se juxtaposer. Je ne m'engage pas par ambition personnelle, mais par ambition pour le territoire du cognac et sa population.

## Lilian Jousson saisit sa chance sur Cognac 1

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES Le maire de Louzac-Saint-André a présenté son équipe hier



Lilian Jousson, son « binôme » Christiane Perriot, et leurs suppléants Morgan Berger et Nadia Varlez. PHOTO PHM

« Je n'ai pas eu de mal à constituer mon équipe. Des rumeurs circulaient, j'ai décidé de la présenter. » Lilian Jousson a déjà pris position pour les élections départementales de mars prochain. Hier soir, il a officialisé sa candidature commune avec Christiane Perriot, les suppléants étant Morgan Berger et Nadia Varlez. « Une équipe pluridisciplinaire, avec des jeunes et des moins jeunes, des élus et des gens qui s'intéressent à la vie politique, et des profils professionnels différents », résume Lilian Jousson.

Âgé de 48 ans, le maire de Louzac-Saint-André et vice-président de Grand Cognac a profité du redécoupage de la carte électorale pour se lancer dans cette première candidature à cet échelon. Sa commune appartenait auparavant au canton tenu par Jean Gombert, contre lequel « il ne me serait pas venu à l'esprit de me présenter ». Elle a basculé du côté du canton nord, « Cognac 1 », où le socialiste Robert Richard est tenté de repar-

### « La politique, on y croit ! »

tir. De sensibilité divers droite, Lilian Jousson estime que son expérience, 20 ans de mandats locaux, lui donne une légitimité. À droite, il aura face à lui le candidat soute-

nu par l'opposition départementale, ainsi que Dominique Souchaud, le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac. « Chacun est libre de se présenter ou non. Je ne me positionne pas par rapport à un parti. La légitimité vient des électeurs, ils auront à choisir entre des programmes, des envies aussi », juge-t-il.

Son suppléant, Morgan Berger, agent immobilier âgé de 26 ans, est encarté à l'UMP. Candidat aux municipales avec Jérôme Mouhot en 2008, il revendique sa fidélité aux hommes et sa liberté. « Nous, la politique, on y croit », clame le militant. Également présente sur la liste de Jérôme Mouhot à Cognac en 2008, Christiane Perriot, assistante maternelle âgée de 59 ans, a été séduite par la personnalité de Lilian Jousson, « sa simplicité ». Son homologue note « son engagement dans le social », un atout à l'échelon départemental.

Le quatuor est complété par Nadia Varlez, viticultrice âgée de 54 ans. Conseillère municipale de Cherves-Richemont depuis 2008, elle est maire déléguée de Richemont depuis mars. « Je suis en accord avec les idées de Lilian. Je serai un relais sur le terrain », avance-t-elle.

Ph. M.



La directrice Claudie Labarde prépare l'intégration des agents de Jarnac et Segonzac. PHOTO PHM

## Les choix de La Poste

### SERVICE PUBLIC Le groupe défend des évolutions qui passent mal à Jarnac et Segonzac

PHILIPPE MÉNARD  
pmenard@sudouest.fr

La nouvelle a été annoncée aux clients par un courrier avec avis de réception reçu dans... leurs boîtes postales. À partir du 17 février 2015, les facteurs de Jarnac et Segonzac vont intégrer la plate-forme de distribution de Cognac. Conséquence, les plis ne seront accessibles qu'à 9 heures, au lieu de 8 heures aujourd'hui à Jarnac, et 8 h 30 à Segonzac.

Cette évolution génère une réaction courroucée de deux élus. Marie-Line Reynaud, députée de la circonscription dont la permanence est basée à Jarnac, critique le ton de la lettre, adressée à « Raynaud » (avec une faute dans son nom au passage), au lieu d'une formule personnalisée, ainsi que le délai très court attendu pour la réponse, le 15 novembre. Elle a écrit au PDG du groupe La Poste, Philippe Wahl, pour s'en plaindre.

« Les contrats de boîte postale arrivent à échéance le 31 décembre, les

textes réglementaires nous obligeaient à écrire deux mois avant, d'où ces délais courts. Le nom est celui du propriétaire de la boîte », explique la directrice de la plate-forme de Cognac, Claudie Labarde.

### Chute drastique du courrier

Lui-même utilisateur de ce service facturé 74 euros par an, le conseiller général de Jarnac Jean-Pierre Denieul fait pour sa part état du mécontentement de plusieurs usagers. « Les entreprises passent chercher leur courrier au début de la journée, leur travail commence par ça. À 9 heures, la journée est déjà entamée », pointe l'élu, qui sera candidat à sa succession aux cantonales. La Poste propose aux clients de choisir entre le retrait à 8 heures à Cognac, à Jarnac à 9 heures, ou une livraison à domicile, un peu plus chère. « Je me suis renseigné, il n'y a pas de garantie sur l'horaire. Ce serait peut-être 9 heures, 9 h 30. Cela n'a pas d'intérêt », estime Jean-Pierre Denieul.

La Poste entend ces critiques, mais elle répond par des chiffres implacables : en 2014, le volume de plis journaliers a baissé de 8,22% à Jarnac, de 7,66% à Cognac. « Entre 2008 et 2020, on estime à 50% la perte de courriers, le nombre d'objets distribués sera passé de 18 à 9 milliards par an », indique Hélène Desbois, attache de presse de la Poste Poitou-Charentes.

Cela signifie moins de revenus, mais un réseau qui coûte aussi cher.

« Notre objectif est de maîtriser les coûts de fonctionnement, tout en pérennisant l'emploi », poursuit-elle. Pour réduire les frais, les 23 agents de Jarnac et les 15 de Segonzac vont rejoindre le centre de tri de Cognac, où, souligne Claudie Labarde, l'outil de travail est mieux adapté. Le nombre total d'agents y sera de 99 personnes. Après le pré-tri, à Poitiers, il n'y aura plus trois camions pour desservir chacun des sites mais un seul, qui arrivera à 7 heures à Cognac.

Les tournées s'adaptent aussi à la baisse du volume de courrier. « Il y a 78 boîtes postales à Jarnac, et 31 à Segonzac ; Notre but est de les conserver. On a conscience que La Poste est un service de proximité. Pour maintenir l'emploi des facteurs, on cherche à diversifier les missions. En Deux-Sèvres, certains portent le pain. À l'avenir, ils pourraient aussi assurer des visites de sécurité auprès des personnes âgées », observe Hélène Desbois.

Le nouveau système aura un avantage : les courriers et colis par recommandé pourront être retirés dès l'après-midi de leur livraison au centre de Cognac. Le bureau du centre-ville de Cognac n'assure déjà plus cette mission, les objets sont à retirer sur le site de la zone de Montplaisir.

# Les poussières du Grenier du Roy dans le collimateur

So 6/11/2014

**CHÂTEAUBERNARD** L'élú d'opposition Jean-Claude Fayemendie accuse le Grenier du Roy de rejeter des poussières toxiques pour la santé et l'environnement. L'entreprise se défend

**SOPHIE CARBONNEL**

s.carbonnel@sudouest.fr

En ce mois de novembre, des petites particules de maïs flottent sur la zone du Fief du Roy. Ce qui recouvre les voitures des concessionnaires et les étals des entreprises environnantes, provient des silos à grains des Greniers du Roy. Mais ces poussières que tout un chacun a pris l'habitude de voir depuis trente ans en novembre, sont-elles néfastes ? C'est la question qu'a posée hier en conseil municipal, l'élú de l'opposition de Châteaubernard, Jean-Claude Fayemendie. « J'ai été saisi par les concitoyens. Le dossier est récurrent et sensible. »

L'élú se défend d'en faire une affaire politique. « Déjà, sous mon mandat de maire, je m'y étais intéressé. J'entretiens de très bons rapports avec Alain Pionneau, directeur du Grenier du Roy, je n'ai aucune intention de lui nuire. Je veux faire bouger les autorités publiques. »



Jean-Michel Audouit au pied d'un des filtres installés sur les silos. PHOTO S. C.

## Des normes drastiques

Pourtant, ce sont bien les normes de sécurité et d'environnement de l'entreprise que pointe du doigt Jean-Claude Fayemendie. « Souvenez-vous en 1997, un silo explosait à Blaye. Le Grenier du Roy est une bombe. Pensez-vous qu'elle a sa place au milieu d'une zone d'activité comme le Fief du Roy, et bientôt le Mas de la Cour ? Sans parler des problèmes de santé publique que les poussières entraînent. »

Au Grenier du Roy, c'est l'étonnement, voire la stupeur. Jean-Michel Audouit, administrateur de l'entreprise, démonte point par point les accusations de l'élú. « L'entreprise s'est installée ici bien avant

que la zone industrielle ne soit construite. Aujourd'hui, nous avons des silos à évent, il n'y a plus de compression, le risque d'explosion est nul. Pour vous dire, l'entreprise de Châteaubernard est un site pilote en terme de sécurité. Des zones d'aspiration existent depuis quinze ans et nous avons investi 20 000 euros cette année dans une porte étanche. Je peux vous assurer qu'ailleurs, de tels investissements ne sont pas systématiques. »

Le Grenier du Roy se défend de rejeter des poussières toxiques puisqu'elles « proviennent essentiellement de blé tendre et de maïs non OGM. Les filtres sont nettoyés

et vérifiés quotidiennement. Évidemment, il reste toujours un peu de poussière, on ne peut pas tout faire disparaître. Enfin, ce que l'on prend pour de la fumée, c'est purement et simplement de la vapeur d'eau. »

Pour montrer sa bonne volonté, l'entreprise va réaliser des analyses de poussières dans les six mois qui viennent.

## « Exproprier l'entreprise »

Cela n'empêche, la proposition de Jean-Claude Fayemendie est radicale : « Il faut exproprier le Grenier du Roy. C'est un site plus adapté en milieu rural. Je veux savoir ce que

la municipalité compte faire des silos à grains ? Peuvent-ils rester là ? »

Pour Jean-Michel Audouit, un déménagement est inconcevable. « Un déménagement, mais avec l'argent de qui ? Le site deviendra une friche industrielle. Et puis, quand on sera planté au milieu des vignes, ce seront les riverains et les viticulteurs qui trouveront quelque chose à redire. »

Pour cette nouvelle campagne 2014, le Grenier du Roy va collecter pas moins de 45 000 tonnes de maïs et 20 000 tonnes de blé. « Dans notre métier, on ne peut pas se permettre d'être négligent », insiste Jean-Michel Audouit.

## « J'espère qu'à terme, il sera condamné »

**JUSTICE** Marie-Claude Fernandez a reçu le soutien de la députée. Une enquête est ouverte

Début octobre, Marie-Claude Fernandez et son époux Jean-Guillaume racontaient dans nos colonnes leur enfer depuis 1988. Victimes d'homonymie, ils étaient régulièrement poursuivis par la Trésorerie d'Aix-en-Provence pour des délits routiers qu'ils n'ont jamais commis.

Depuis, Marie-Claude Fernandez a envoyé son dossier à la députée de Charente, Marie-Line Reynaud, laquelle a saisi le procureur. Une enquête de police a donc été ouverte. « J'ai reçu jeudi dernier un courrier de la direction générale des impôts d'Aix, raconte Marie-Claude. J'ai eu un monsieur au téléphone qui m'a

assuré que toutes les procédures contre nous étaient annulées. Néanmoins, il n'était pas en mesure de m'assurer que les choses ne se reproduiraient plus. »

Si Marie-Claude est rassurée, elle n'en est pas moins en colère. « Encore une fois, toutes les amendes sont purement et simplement annulées. La personne qui commet les infractions routières, elle, s'en sort blanche comme neige. J'espère qu'à terme il sera condamné pour le préjudice moral et financier subi. »

Suite à notre article, Marie-Claude Fernandez a reçu des courriers et des appels de soutien de toute la France. S. C.



Marie-Claude est rassurée mais déplore qu'aucune poursuite ne puisse être engagée contre l'auteur des infractions. PH ARCHIVES S. C.

# Menacés, les Conseils généraux<sup>So 6/11/2014</sup> refusent d'envisager leur fin

**DÉCENTRALISATION**  
Les Départements de France sont en congrès à Pau, où Manuel Valls est attendu ce matin

L'Assemblée des Départements de France, qui regroupe les présidents des 102 Départements métropolitains et ultramarins, tient son 84<sup>e</sup> congrès à Pau jusqu'à demain. Le premier ministre, Manuel Valls, devait initialement intervenir en clôture du congrès. Il prendra finalement la parole ce matin au palais Beaumont à l'issue d'un débat de politique générale. Plusieurs ministres sont également attendus dans la journée pour aborder le thème de « La décentralisation au service des solidarités et des territoires ».

Rencontre avec le socialiste Claudy Lebreton, président du Conseil général des Côtes-d'Armor et de l'Assemblée des Départements de France.

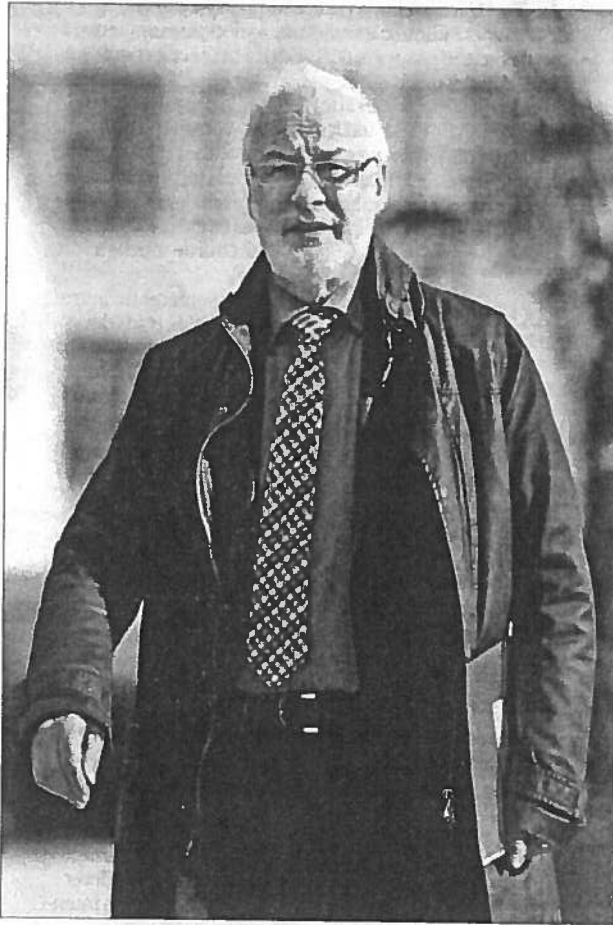
« Sud Ouest ». Vous vous êtes dit sonné par l'annonce du projet de suppression des Conseils départementaux. Êtes-vous aujourd'hui rassuré concernant l'avenir des Départements ?

**Claudy Lebreton.** Depuis les premières annonces concernant la suppression des Conseils départementaux à l'horizon 2021, le président de la République et le Premier ministre se sont aperçus que la réforme ne pouvait pas être engagée sans une révision constitutionnelle. Personne ne sait aujourd'hui qui sera président de la République en 2017, quelle sera la majorité et quel sera le Premier ministre. Les Départements sont loin d'être morts. Ils sont bien présents et bien vivants. Il n'est pas utile de parler de l'après-2020, sauf à vouloir tirer des plans sur la comète.

« Personne ne sait quelle sera la majorité en 2017. Les Départements sont loin d'être morts »

On peut quand même essayer...

Le gouvernement a donné des indications. Entre les régions XXL et le bloc local formé par les communes et les intercommunalités, il y a besoin d'un niveau intermédiaire. Nous, nous pensons que ce doit être le Conseil départemental. Pour les territoires ruraux, le Premier ministre reconnaît désormais que le Conseil départemental est incontournable. Là où il existe des métropoles, on envisage le modèle lyonnais [NDLR : la Communauté d'agglomération quitte le Département pour devenir une métropole]. Pour le reste du territoire, on parle d'une fédération des intercommunalités qui pourraient constituer des Conseils départementaux des intercommunalités.



Claudy Lebreton, qui préside depuis 2004 l'Assemblée des Départements de France, hier à Pau. PHOTO DAVID LE DÉODIC/« SUD OUEST »

Aujourd'hui, ce qui est important, c'est de savoir comment on va s'organiser avec les communes, les Départements et les Régions dans le cadre de la clarification des compétences. Encore une fois, ce n'est pas l'après-2020.

Jusqu'où êtes-vous prêts à aller pour préserver les Départements ?

De nombreux conseillers généraux sont sénateurs ou députés. En l'état actuel, certains sont prêts à voter contre, et pas seulement à droite. Dans ma famille politique, si le texte n'évolue pas, certains parlementaires pourraient également s'y opposer.

Devant le Sénat, Manuel Valls a estimé qu'il restait cinq ans pour préparer les futures évolutions du cadre départemental.

Y êtes-vous disposés ?

Nous avons toujours dit que la réforme est nécessaire. Mais ce que nous aurions voulu, c'est une loi de décentralisation pour réformer en même temps l'État et les collectivités territoriales. Aujourd'hui, il y a beaucoup de choses que l'État ne fait pas bien parce qu'il n'a plus les moyens ou qu'il n'est plus en proximité. Les collectivités, même si c'est loin d'être parfait, ont apporté la preuve de leur efficacité. Des compétences de l'État auraient dû être mises sur la table. Je ne me suis jamais classé comme un « départementaliste ». Je suis d'abord décen-

tralisateur. Je suis très remonté à ce sujet. La France est aujourd'hui classée à la dix-huitième place dans le palmarès des pays de l'Union les plus décentralisés. Et, des six plus grands pays de l'Union, nous sommes les derniers de la classe.

Faut-il encourager les fusions de Départements ?

Un mouvement s'amorce en faveur des fusions. La plus avancée est celle des deux Savoies. Il y a aussi l'Ardèche et la Drôme, le Nord et le Pas-de-Calais. En Bretagne, des discussions sont engagées entre plusieurs Départements. Le droit de changer de Région est également un dispositif intéressant. Mais il faudra trouver des solutions pour éviter qu'un Département puisse passer d'une Région à l'autre au gré des changements de majorité.

Manuel Valls est ce matin à Pau.

Qu'attendez-vous de sa visite ?

J'attends une réponse précise sur la place du Conseil départemental dans l'organisation territoriale de la République à côté des communes et des Régions, et des précisions en matière d'approche démocratique du sujet. Je souhaite également qu'il explique comment il entend financer la cohésion sociale, qui est de la responsabilité des Départements. Il faudra aussi qu'il nous dise ce qu'il attend de nous pour lutter contre le chômage.

Recueilli par Pierre Tillinac

## Les fruits et légumes ont leur plate-forme

**MARMANDE** Auchan a inauguré un site faisant transiter 140 tonnes de produits par jour

La plate-forme Auchan Scofel (Société de commercialisation de fruits et légumes) fonctionne à flux tendu. Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des manutentionnaires réceptionnent fruits et légumes - 140 à 150 tonnes par jour - venus pour 39% du Grand Sud-Ouest, et en particulier de Lot-et-Garonne. Ces produits repartent dans les vingt-quatre heures vers les lieux de distribution.

L'installation sur la zone d'activité Marmande-Sud, à Samazan (47), n'a en effet rien du hasard. Située au centre de la zone de distribution Sud-Ouest d'Auchan, la plate-forme

remplace l'ex-Scofel de Carbon-Blanc (33). L'objectif de l'entreprise est d'atteindre 50% de fournisseurs locaux.

### Haute technologie

En partenariat avec la société Thaliem, propriétaire et promoteur du projet, a ainsi été imaginé un hangar de 6 900 m<sup>2</sup> équipé de tout ce qui se fait de mieux en matière de technologie : puces RFID sur les cageots pour les suivre du départ de la ferme jusqu'aux rayons Auchan, production frigorifique, isolation thermique, production d'eau chaude sanitaire... Autant d'atouts qui permettent à la Scofel de préserver au mieux ses produits. En tout, ce joli outil de travail a nécessité un investissement de 8 millions d'euros et huit mois de travaux.

**Sophie Noachovitch**

## Lisea négocie les dessertes

Dans moins de 1 000 jours, la nouvelle ligne à grande vitesse (LGV) mettra Angoulême à 1 h 3 de Paris et 35 minutes de Bordeaux. Alors que le terrassement est bientôt terminé, il s'agit désormais pour Lisea, le concessionnaire de la ligne, de réfléchir aux schémas de desserte et les fréquences des trains, et ce, avec Réseau ferré de France (RFF) et la SNCF. « Les horaires se préparent maintenant. Les élus et acteurs concernés doivent faire part de leurs besoins et attentes d'ici à la fin 2014 », a annoncé Laurent Cavois, de passage à Bordeaux hier matin. Le président de Lisea n'a pas voulu s'engager quant à une éventuelle baisse des dessertes (« Sud Ouest » du 30 octobre). « C sera l'opérateur qui aura le dernier mot. Pour nous, l'objectif est d'optimiser la ligne. » Et donc de faire circuler le plus grand nombre de trains...

## Le premier rail en novembre

Laurent Cavois, le patron de Lisea, a ajouté hier que le premier rail de la LGV Tours-Bordeaux sera symboliquement posé « avant la fin du mois de novembre », ici, en Charente. Il le sera à hauteur de la base de Villognon, centre névralgique d'un tronçon long de 180 kilomètres entre Ambarès (Gironde) et Payré (Vienne).



**Angoulême sera la gare LGV de tous les Charentais, jusqu'à Royan !**

J.-F. Dauré, président du Grand Angoulême, qui se bat pour que les 22 liaisons directes avec Paris, chaque jour, demeurent.

## Le Sénat supprime le compte pénibilité

**RETRAITES** Le Sénat a supprimé, dans la nuit de mardi à hier, le compte pénibilité, l'une des mesures phares de la réforme des retraites, dont le Medef réclamait la disparition, le jugeant « inapplicable » et « anxiogène » pour les entrepreneurs.

187 sénateurs de droite, UMP et centristes, ont voté pour sa disparition alors qu'ils étudiaient le projet de loi relatif à la simplification de la vie des entreprises. En revanche, 152 élus de gauche - PS, PCF, écologistes et la quasi-totalité du RDSE, à majorité PRG - ont voté contre.

50 6/11/2014